

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION

LE MARDI DIX NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS de 14 heures 00 à 15 heures 40.

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme (SA) _____, au capital de 1 _____ €, dont le siège social est _____, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° _____, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître Maguy COMBEAU, avocat au barreau de LA ROCHELLE-ROCHFORT, associée de la SCP GOMBAUD COMBEAU COUTAND dont le siège social est situé 1, Rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE (17000) ;

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 29 mars 2019 par Maître Cécile ANDREU, Notaire à SOUBISE (17), contenant un prêt « PAS LIBERTÉ » n°718227A d'un montant de 148.496,00 euros au taux de 2,15%, consenti par le (_____ à Monsieur _____ et à Madame _____

Que suite à plusieurs échéances impayées, un commandement de payer la somme de 168.702,42 euros a été signifié aux époux _____ date du 11 août 2023.

Que ledit commandement est demeuré infructueux.

C'EST POURQUOI :

Je, Charlotte ANCIAUX, Commissaire de justice au sein de la SAS GUILLOU TERRIEN ROUX ANCIAUX, dont le siège social est situé à ROCHEFORT (Charente-Maritime), y demeurant 23, avenue Marcel Dassault, BP 60307, soussignée,

CERTIFIE M'ÊTRE TRANSPORTÉE CE JOUR :

3 Trompe Loup

17620 LA GRIPPERIE SAINT SYMPHORIEN

En présence de Monsieur Medoune SAMB, diagnostiqueur associé de la société LABOURELLE EXERTISES.

Référence : 1824219

Sur place, nous avons rencontré _____ à qui j'ai décliné mes nom, prénom, qualité ainsi que l'objet de ma mission. Cette dernière nous a autorisé à pénétrer dans les lieux afin de procéder à la description des biens immobiliers lui appartenant ainsi qu'à Monsieur _____ à savoir :

Commune de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN (17620)

Une maison à usage d'habitation comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine aménagée et équipée, salle de séjour, salle d'eau, wc, cellier, une chambre, véranda.

- A l'étage : palier, trois chambres dont une avec wc et dressing.

Puits commun.

Un garage avec douche, wc et terrain attenant.

Le tout figurant au cadastre :

- Section B n°616, 3 Trompe Loup,

- Section B n°125, Trompe Loup,

- Section B n°615, Trompe Loup,

Ainsi que le droit de communauté au terrain commun dit « Le Cloine » propriété des habitants du village de Trompe Loup figurant au cadastre section B n°129.

Madame _____ ne déclare en outre qu'elle occupe le logement avec son époux ainsi que ses enfants.

ET LÀ ÉTANT, J'AI PROCÉDÉ A LA DESCRIPTION FIGURANT CI-APRÈS :

L'ensemble immobilier est situé sur la commune de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN, lieudit Trompe Loup, qui se trouve à 3 minutes en voiture du centre bourg et de la Mairie.

La commune de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN figure parmi les 25 communes membre de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Afin de matérialiser la localisation des lieux dont il s'agit, j'ai effectué une capture d'écran de l'ensemble depuis le site Internet GOOGLE MAPS.

J'ai également extrait un plan cadastral des parcelles concernées.

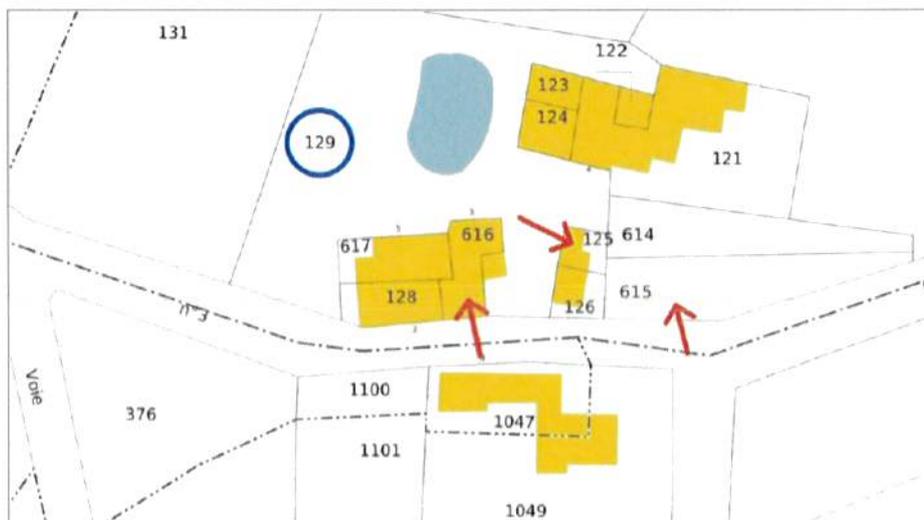
Il est en outre précisé que la maison ainsi que la garage situé en face sont accessibles depuis la parcelle cadastrée section B n°129 appartenant aux habitants du village de Trompe Loup et sur laquelle les propriétaires bénéficient d'un droit de communauté.

La détermination de la surface habitable a été calculée dans le cadre d'un métrage réalisé par Monsieur Medoune SAMB, diagnostiqueur.

Il en résulte une surface habitable totale de 140,89m² et une surface au sol totale de 180,09m².



1.



2.

MAISON

La maison d'habitation est édifée sur la parcelle cadastrée B n°616.

Il est toutefois précisé que s'agissant de la véranda, bien que cette dernière figure dans l'acte authentique de vente, elle est implantée sur la parcelle B n°129 propriété des habitants du village du Trompe Loup, tout comme la cour clôturée situé à l'avant de la maison.



1.



2.



3.



4.



5.

REZ-DE-CHAUSSEE

Véranda

Accès : depuis l'extérieur par une porte vitrée en aluminium.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelées.

Murs : béton peint.

Plafond : plaques de polycarbonate.

Ouvertures :

- Deux fenêtres deux vantaux coulissants en aluminium ;
- Un châssis fixe en aluminium ;



1.



2.



3.



4.



5.

Cuisine

Accès : depuis la véranda par une porte en bois peinte vitrée à petits carreaux, dont un carreau est cassé.

Sol : parquet.

Plinthes : bois peintes.

Murs : un mur en pierres apparentes jointées et pour le reste, plâtre peint.

Plafond : bois peint et poutres.

Ouvertures :

- Une fenêtre en bois peinte deux vantaux donnant sur la véranda ;

Equipements :

- Une cuisine équipée de meubles hauts et bas avec au mur une partie faïence et une partie parement.

- Un bar recouvert d'une parement ;

- Une plaque de cuisson au gaz de marque « Far » ;

- Une hotte aspirante de marque « Continental » ;

- Un micro ondes encastré de marque « Continental » ;

- Un four encastré de marque « Continental » ;

- Une cheminée actuellement non utilisée, étant précisé que Madame [redacted] ne sait si cette dernière est fonctionnelle :



1.



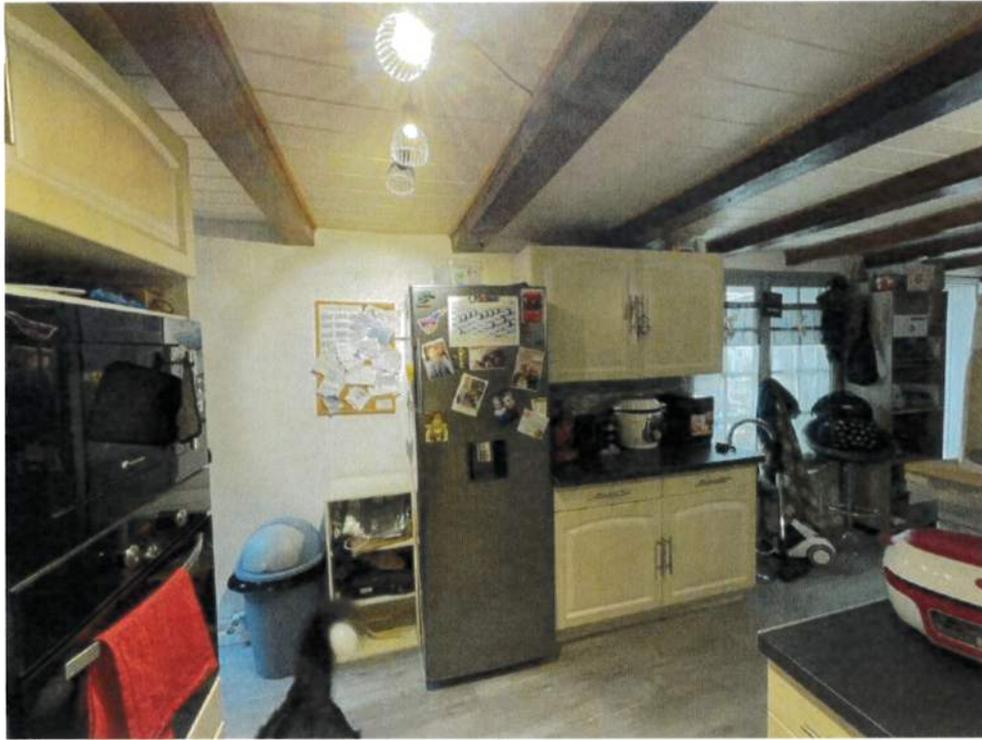
2.



3.



4.



5.

Couloir

Accès : ouvert depuis la cuisine.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelées.

Murs : cloisons plâtre recouvertes de papier peint et plâtre peint.

Plafond : plâtre peint.

Ouvertures :

- Un puit de lumière ;

Equipements :

- Un radiateur électrique ;



1.



2.

Salle d'eau

Accès : depuis le couloir.

Sol : souple, imitation parquet.

Plinthes : bois peintes.

Murs : lambris PVC

Plafond : lambris PVC.

Ouvertures :

- Une petite fenêtre PVC ;

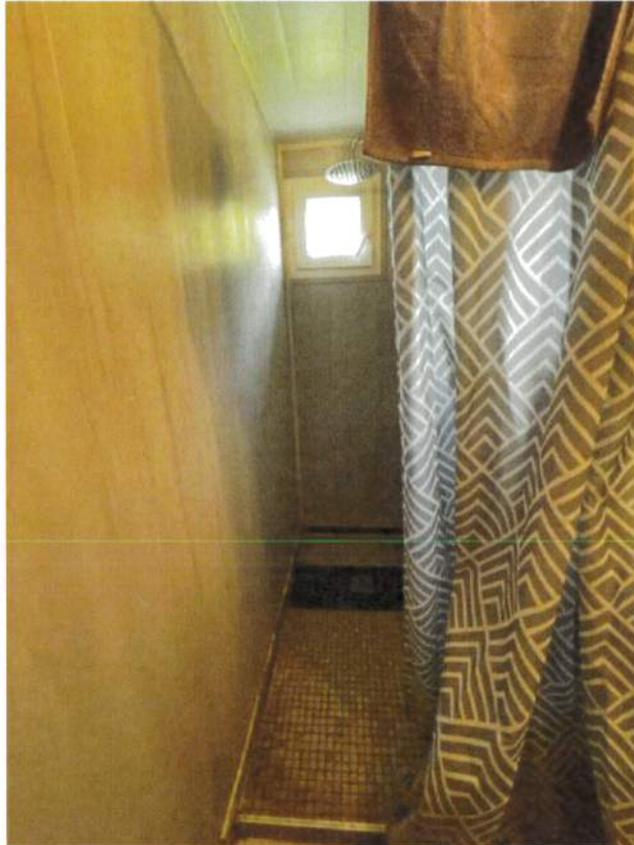
- Un puit de lumière petits carreaux donnant sur les WC ;

Equipements :

- Un meuble simple vasque surmonté d'un miroir ;

- Douche à l'italienne, carrelage au sol, équipée d'une colonne de douche ;

- Sèche serviettes mural ;



1.



2.



3.



4.

WC

Accès : depuis le couloir par une porte en bois peinte.

Sol : souple, imitation parquet.

Plinthes : carrelées.

Murs : pour partie carrelage et pour le reste plâtre peint.

Plafond : plaques de polystyrène collées.

Ouvertures :

- Une petite fenêtre PVC.
- Un puit de lumière petits carreaux donnant sur la salle d'eau ;

Equipements :

- Un WC ;
- Compteur électrique et disjoncteur ;



1.



2.

Chambre

Accès : depuis le couloir par une porte en bois peinte.

Sol : carrelage.

Plinthes : carrelées.

Murs : plâtre peint.

Plafond : bois et poutres.

Ouvertures :

- Une fenêtre bois deux vantaux donnant sur la véranda ;

Equipements :

- Un radiateur électrique ;



1.



2.



3.

Cellier

Référence : 1824219